

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente</u> des matières renforcées déjà choisies au S1 :														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)	120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public du numérique	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Protection sociale	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Théorie du droit	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	186	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)	120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des services publics	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Science administrative	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	405	81	60	60								

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public des affaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum*	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	180		35	35	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Droit public du marché	114		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Economie de la concurrence	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit des industries culturelles	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie du marché (approche européenne)	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie des investissements étrangers	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et conformité	39			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5h max	
UE	S1	UE2 Droit des marchés publics	66		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit et pratiques des contrats et marchés publics	12				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2	Écrit	5h	1 écrit sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Droit et pratiques des procédures d'appels d'offre nationales et internationales	9				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des infractions commises par les personnes et décideurs publics	15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des marchés complexes et partenariats publics-privés	15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des contentieux contractuels publics	15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Semestre	S2	SEMESTRE 4	70		25	25	Non	Oui						
UE	S2	UE3 Séminaires communs	70		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Montages d'affaires	15			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2	Écrit	3h	1 écrit sur une matière tirée au sort
Matière	S2	Stratégies de l'achat public	19			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
Matière	S2	Clinique juridique/Law Projects	21			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
Matière	S2	Mission du juriste en droit public des affaires	15			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
UE	S2	UE4 Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)			17	17	Oui	Oui						
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant de 2 à 4 mois maximum					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : DU Spécialisation en Contentieux administratif					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL	250		60	60								